L'Angevoix de Monnoir

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir — Mai 2016

Dans ce numéro:

Messages importants	2
Mot du maire	3
Règles d'utilisation de l'eau potable	4
Programmes pour les citoyens	5
Attention aux résidus volumineux	5
Subvention Programme Emplois Été Canada	5
Demande de Permis	5
Défis OSEntreprendre	6
Rencontre avec Pierre Breton	7
Arbres à donner	7
Spectacle pour enfants à l'école Jeanne-Mance	8
Pétanque	8
Rencontre d'information camp de jour	8
Initiation au BMX	8
Nouveautés à la Bibliothèque L'Antre du Savoir	9
Médiation citoyenne et le sport	9
Centre d'Action bénévole de la Seigneurie de Monnoir	10
Partageons la route	10
Histoire de Sainte-Angèle-de-Monnoir	10
Marche pour l'Alzheimer	11
Grand défi Pierre Lavoie à l'école Jeanne-Mance	11
Fête nationale	11
Calendrier	12

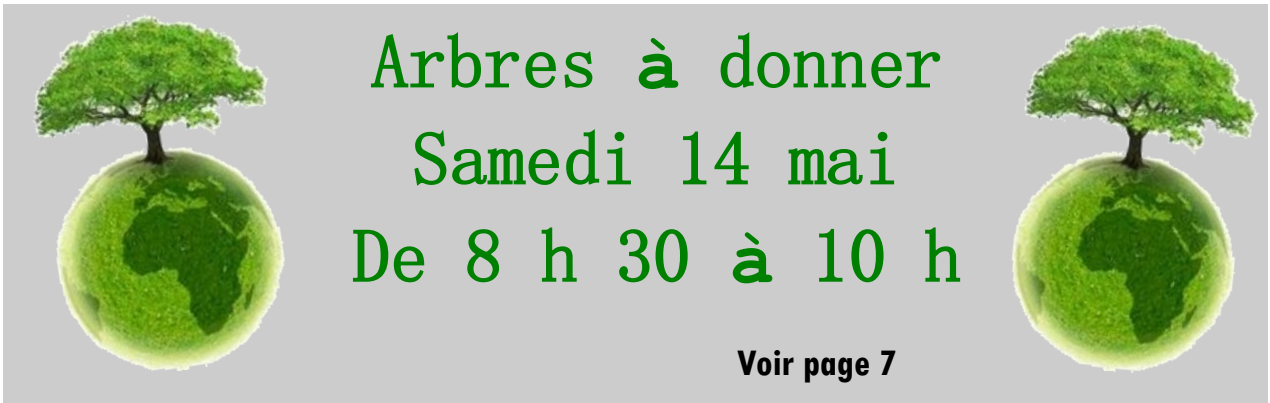

Veuillez noter que le bureau municipal sera fermé le 23 mai pour la Journée nationale des Patriotes

Messages importants

COLLECTE DES RÉSIDUS VOLUMINEUX

Le mardi 7 juin 2016

COLLECTE RDD ET TIC

Le samedi 4 juin 2016
de 10h00 à 12h00
Au garage municipal,
11, chemin du Vide

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

Le lundi 6 juin 2016 à 19 h
Au 7, chemin du Vide

Conteneur au garage municipal

Au cours de l'été, la Municipalité mettra à la disposition de ses résidents des conteneurs pour y déposer des matériaux de construction exclusivement.

Ces conteneurs seront situés au garage municipal soit au 11, chemin du Vide.

Le premier conteneur est prévu le 16 juin.

Coordonnées du bureau municipal

5, chemin du Vide
Tél. (450) 460-7838 Fax. (450) 460-3853
info@sainte-angele-de-monnoir.ca
www.sainte-angele-de-monnoir.ca

Heures d'ouverture
⇒ Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h
⇒ Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Coordonnées de la bibliothèque

7, chemin du Vide Tél. (450) 460-3644

Heures d'ouverture:
Mardi 19 h à 20 h 30
Mercredi 10 h à 11 h 30
et 19 h à 20 h 30
Samedi 10 h à 11 h 30

Coordonnées du Centre Communautaire Charles-D'Auteuil

1, rue des Loisirs Tél. (450) 460-3590

Personne à contacter
pour réservation de la salle
⇒ Monique Cyr
Tel. (450) 460-3598

L'Angevoix de Monnoir est produit par le service des loisirs de la Municipalité. Nous le distribuons gratuitement dans tous les foyers des Angèloiriens. Il se veut une source d'informations concernant divers sujets de votre Municipalité.

Mot du maire

Honneur aux bénévoles

Durant la dernière année, plusieurs citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir ont donné de leur temps comme bénévoles pour le bon fonctionnement des organisations municipales. Ces personnes s'impliquent à travers les différentes activités organisées pour la communauté et la Municipalité a toujours pu compter sur l'aide précieuse de ses bénévoles.

Le 25 avril dernier, la Municipalité organisait une soirée "Reconnaissance aux bénévoles" pour les remercier et leur rendre hommage. Chaque bénévole a reçu un certificat de reconnaissance pour souligner le travail accompli, que ce soit dans l'organisation des Fêtes populaires organisées par la Municipalité ou à la bibliothèque L'Antre du Savoir.

Sur la photo : M. Michel Picotte, maire de Sainte-Angèle-de-Monnoir, lors de son discours de remerciement.

De plus, lors de cette soirée, nous avons eu l'occasion de souligner les 30 ans de la bibliothèque L'Antre du Savoir. Eh oui, depuis 1986, plusieurs personnes se sont impliquées et s'impliquent toujours pour assurer la continuité de ce lieu de savoir, de partage, de culture et de connaissance. Je ne peux passer sous silence l'implication de 2 femmes de cœur, mesdames Françoise Lachance et Nicole Loiselle Lacasse qui y oeuvrent depuis le tout début, d'abord au sous-sol du Centre communautaire et depuis quelques années à l'ancien bureau municipal. Composée d'une équipe de 13 bénévoles, nous devons sa pérennité dans le temps au travail exceptionnel de ces personnes qui ont passé des heures incalculables pour que celle-ci offre un environnement agréable et une vaste sélection de livres, de revues et de bandes dessinées. Ce sont eux les artisanes et artisans du bon fonctionnement de la bibliothèque.

Sur la photo de gauche à droite :
M. Michel Picotte, maire de Sainte-Angèle-de-Monnoir, Mme Françoise Lachance, bénévole et responsable de la bibiothèque depuis 30 ans et M. Denis Paquin, conseiller de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

Sur la photo : quelques bénévoles qui discutent lors de la soirée ‘’Reconnaissance des bénévoles’’.

Peu importe le projet, peu importe le nombre d'heures, peu importe le nombre d'années, je vous dis, *merci chers bénévoles et futurs bénévoles* pour votre engagement et votre dévouement.

Michel Picotte
maire

Règles d'utilisation de l'eau potable

PÉRIODE D'ARROSAGE

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes ou autres végétaux et pour relever le niveau d'eau des piscines est défendue durant la période du 1er mai au 1er septembre de chaque année, sauf entre 19 h 00 et 22 h 00 les jours suivants :

a) Les mardis, jeudis et samedis pour les occupants des immeubles dont le numéro civique est un nombre pair;

b) les dimanches, mercredis et vendredis pour les occupants des immeubles dont le numéro civique est un nombre impair.

AUTORISATION POUR NOUVEL AMÉNAGEMENT

L'arrosage est permis entre 17 h 00 et 7 h 00, pour une période de sept (7) jours consécutifs à la suite de la pose d'une nouvelle pelouse par voie d'ensemencement ou de tourbe ou de la réalisation d'un nouvel aménagement paysager. L'arrosage doit cependant être limité à la surface de terrain où la nouvelle pelouse ou le nouvel aménagement a été réalisé.

Le bénéfice de cette exception est toutefois conditionnel à l'obtention préalable d'un permis de la Municipalité, sur paiement du tarif imposé. Ce permis doit être affiché sur la façade de l'immeuble concerné de façon à ce qu'il soit visible de l'extérieur .

REMPLISSAGE DES PISCINES

Le remplissage complet de toute piscine, à même le réseau d'aqueduc municipal, est interdit. Dans tous les cas, ce remplissage doit être effectué à l'aide d'un camion-citerne seulement.

Il est toutefois permis de rehausser l'eau d'une piscine à même le réseau d'aqueduc municipal lorsque le niveau d'eau de celle-ci se situe au-delà de la demie de sa capacité maximale.

LAVAGE D'AUTOS ET D'ENTRÉES

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour fins de lavage non commercial des autos est permise à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à ces fins. L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins du lavage des entrées d'autos est strictement prohibée.

ARROSAGE SIMULTANÉ LIMITÉ

L'utilisation simultanée de plus de (2) boyaux d'arrosage par bâtiment est prohibée. Il est également interdit d'y raccorder plus d'une lance ou d'un arrosoir automatique.

Aux fins du présent article, arrosoir automatique signifie tout instrument tel que gicleur, arrosoir rotatif ou boyau perforé qui, une fois installé, fonctionne de façon autonome.

Extrait du règlement numéro 391-08 :

Programmes pour les citoyens

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelle du Québec offre divers programmes aux citoyens dont :

· Rénoclimat : offre des conseils et de l'aide financière en rénovation écoénergétique résidentielle;

· Novoclimat 2.0 : permet la construction d'habitations neuves à haute performance énergétique et assure des économies de 20 % sur la facture d'énergie des propriétaires;

· Chauffez vert : offre une aide financière allant jusqu'à 1 525 $ pour la conversion de systèmes de chauffage résidentiel au mazout à une énergie renouvelable.

Pour toute information sur ces programmes, veuillez communiquer au 1-866 266-0088 ou visiter le site internet suivant : www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca

Les résidus volumineux, ce n'est pas n'importe où et n'importe quand!

Fréquemment la Municipalité doit ramasser de gros débris dans les fossés. Plusieurs de ces débris pourraient être éliminés de façon conforme lors des différentes collectes. Vérifier le calendrier des collectes pour vous assurer où et quand déposer vos résidus volumineux. Votre participation à ces collectes contribue grandement à diminuer la quantité de débris retrouvés en bordure des routes.

La prochaine collecte des résidus volumineux (meubles, tapis, matelas et appareils électroménagers…) est le 7 juin prochain.

Le premier conteneur pour déposer exclusivement des matériaux de construction sera disponible à partir du 16 juin.

Nous comptons sur vous pour déposer vos matières aux bons endroits et au bon moment.

Il faut mettre l'information des matériaux acceptés pour les conteneurs de construction.

Subvention confirmée dans le cadre du Programme Emplois Été Canada 2016

Le 6 mai dernier, le député de Shefford, monsieur Pierre Breton, confirmait une subvention de 5 727 $ pour notre Municipalité dans le cadre du *Programme Emplois Été Canada 2016* consacré à l'embauche d'étudiants âgés de 15 à 30 ans. Comme employeur du secteur public, cette subvention permet à la Municipalité, l'embauche de 4 étudiants pour le camp de jour de l'été 2016 en défrayant jusqu'à 50 % du salaire minimum.

Sur la photo, dans l'ordre habituel: madame Josée Desrochers, conseillère de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir et monsieur Pierre Breton, député fédéral du comté de Shefford, lors de la conférence de presse à Granby, le 6 mai dernier.

DEMANDE DE PERMIS

Tous vos projets de construction, rénovation intérieure ou extérieure, piscine, cabanon ou garage, puits, installation septique ou ajout d'un usage dans la maison, commencent par une discussion avec la responsable du service d'urbanisme de la Municipalité. Un permis est nécessaire avant d'effectuer les travaux.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Maryse Robidas au numéro 450-460-7838 poste 226.

Un Angèloirien remporte le Prix Réussite inc. au Défi OSEntreprendre en Montérégie

Le 28 avril dernier, à Vaudreuil-Dorion où avait lieu le gala régional du 18e Défi OSEntreprendre, monsieur Daniel Bertrand, citoyen de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, a remporté le Prix Réussite inc. en Montérégie comme promoteur de son entreprise sise à Marieville : Les Éditeurs Réunis.

Nous lui souhaitons la meilleure des chances de remporter la bourse du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) lors de la remise des grands prix Desjardins où monsieur Bertrand représentera la MRC de Rouville au volet national du Défi, le 16 juin prochain à Québec.

(Photo dans l'ordre habituel : Daniel Bertrand, Jacques Larue du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, commanditaire- Crédit photo : Josiane Farand)

La MRC de Rouville fait d'heureux gagnants grâce au Défi OSEntreprendre

Le 11 avril dernier avait lieu la remise des prix du Défi OSEntreprendre dans Rouville. Partenaires, élus municipaux et entrepreneurs se sont réunis afin de souligner et faire rayonner les initiatives entrepreneuriales de la MRC de Rouville. La remise des prix s'est déroulée au Bureau d'information touristique de la Ville de Richelieu pour cette 18e édition du Défi OSEntreprendre pour la MRC de Rouville :

Catégorie Bioalimentaire : Mario Plouffe de l'entreprise BRIX à Saint-Paul-d'Abbotsford;

Catégorie Services aux entreprises : Johanne Bélanger du Studio Vert Pomme à Marieville;

Catégorie Services aux individus : Julie Jolin, accompagnante à la naissance à Saint-Mathias-sur-Richelieu;

Catégorie Commerce : Yvan Richard propriétaire de Sublime-Promo à Saint-Césaire;

Prix Coup de coeur Mentorat-Desjardins : Zoothérapie Sylvie Lamoureux à Richelieu.

Sur la photo de gauche à droite
1ère rangée :
M. Yvan Richard de Sublime Promo; Mme Julie Jolin, accompagnante à la naissance; Mme Johanne Bélanger du Studio Vert Pomme; Mme Josée Cartier d'Emballages Cartier.

2e rangée :
M. Richard Dussault de Lassonde; M. Claude Robert de Robert Transport; M. Luc Nadeau, chef mentor pour la MRC de Rouville; Mme Julie Lalumière et M. Mario Plouffe de Brix; M. Michel Grenier de Desjardins; M. Yannick Rétif de la MRC de Rouville et M. Jacques Ladouceur, préfet de la MRC de Rouville et maire de la Ville de Richelieu.

Rencontrez Pierre Breton à St-Césaire

Le député de la circonscription fédérale de Shefford, monsieur Pierre Breton, vient à la rencontre des citoyens du secteur. Il sera à Saint-Césaire le vendredi 17 juin prochain. Les citoyens des environs qui souhaitent le rencontrer doivent prendre rendez-vous en communiquant avec son bureau.
Sur rendez-vous seulement

QUAND : vendredi 17 juin 2016
OÙ : Hôtel de ville : 1111, Avenue Saint-Paul, Saint-Césaire (Qc)
RSVP : 450-378-3221 ou 1-866-929-0939
Pierre.Breton@Parl.gc.ca

Venez nous rencontrer si vous avez besoin d'assistance avec les différents services offerts par le gouvernement fédéral et pour des projets de développement local :

- Passeports
- Régime de pension
- Assurance-emploi
- Immigration
- Projet local
- Activité locale (publicité)
- Etc.

S'il y a lieu, assurez-vous d'avoir fait les démarches avec Services-Canada préalablement.
Apportez une pièce d'identité et votre numéro de dossier.

Arbres à donner

Samedi 14 mai 2016
de 8 h 30 à 10 h
au garage municipal, 11, chemin du Vide

La Municipalité a reçu 1 000 arbres pour redistribuer à ses citoyens. Trois essences sont disponibles :

- Pin blanc : près de 7 mètres de largeur et peut dépasser 30 mètres de hauteur à maturité;
- Bouleau jaune : atteint généralement 15 mètres de largeur et 25 mètres de hauteur à maturité;
- Érable rouge : peut atteindre 15 mètres de largeur et 20 mètres de hauteur à maturité;

Chaque citoyen présent pourra recevoir dix arbres à l'essence de son choix. S'il reste des arbres à la fin de l'activité, ceux-ci seront distribués parmi les citoyens présents qui désirent en obtenir un plus grand nombre. Ces sont des arbres à racine nue ce qui oblige leur plantation dans un très court délai.

Premiers arrivés, premiers servis. Bienvenue à tous !

Spectacle pour enfant

Au nom des élèves, le comité de l'Organisme de participation des parents de l'école Jeanne-Mance de Sainte-Angèle-de-Monnoir souhaite remercier la Caisse populaire de Saint-Césaire pour leur soutien financier. Aussi, nous voulons remercier Mme Claire Samson, députée d'Iberville, pour le soutien financier reçu grâce au programme ''Soutien à l'action bénévole 2015-2016''.

Grâce à ces appuis financiers et aux collectes de canettes et bouteilles, l'OPP offrira une journée de spectacle pour tous les élèves de l'école le 2 juin prochain. Au son du gongoma, du balafon, du djembé, de la derbouka et du dhol, le percussionniste Kattam vous convie par le rythme, le chant et la danse à la découverte de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Inde !

Vous pouvez aller consulter son site kattam.ca!

Merci à tous les citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir,
À la Caisse Populaire de Saint-Césaire et à
Mme Claire Samson, députée d'Iberville!

Pétanque

Tous les lundis dès le 16 mai 2016
À partir de 19 h 00

Tout le monde est invité à venir jouer et ce, gratuitement

Rencontre d'information camp de jour 2016

Mardi le 7 juin
À 19 h au Centre Communautaire Charles-D'Auteuil

Les règlements du camp de jour seront présentés et vous aurez la chance de renconrer les animateurs qui s'occuperont de vos enfants. C'est aussi l'occasion de poser toutes vos questions avant le début du camp de jour.

Initiation au BMX

Dans le cadre de l'activité Alexandre Sorel, un adepte de ce sport depuis plusieurs années, Alexandre sera sur place pour donner des trucs aux jeunes.

Alexandre a gagné l'an dernier la compétition de BMX organisée dans le cadre de la fête de la Famille.

Samedi 18 juin
Au Parc-Noël Dubé
De 13 h à 16 h

Musique sur place et une tonne de conseils pour vous

Venez en grand nombre AVEC votre vélo!!!

Bibliothèque L'Antre du Savoir

La bibliothèque L'Antre du Savoir se procure de nombreuses revues et de nombreux livres à chaque mois qui sont à la disposition des usagers.

APERÇU DES NOUVEAUTÉS DU MOIS DE MAI

Livres pour adultes

-L'économie c'est pas compliqué
de Gérard Fillion

-La vieillesse par une Vielle
de Janette Bertrand

-Faim
De Patrick Sénécal

-Les 7 secrets de mon ex
De Judith Bannon

-Excessif
de Maxim Martin

-Le sang des innocents
de Mélanie Tremblay

-La fille de Brooklyn
De Guillaume Musso

-Coup de maître
De Micheline Duff

Livres pour adolescents

De la collection Tabou

- Prisonnière du silence (14 ans et plus)
- Non c'est non (16 ans et plus)
- Elle ou lui (14 ans et plus)

Beaucoup de livres pour enfants et de documentaires jeunesses disponibles

N'hésitez pas à venir les emprunter!

Médiation citoyenne et le sport

Sportifs, si l'arbitrage vous semble déconnecté et que vous avez l'impression qu'elle penche toujours du côté adverse. Si l'esprit compétitif ou la recherche de victoire à tout prix nuisent à l'esprit d'équipe et la bonne entente. Pensez médiation citoyenne. Un accompagnement impartial, confidentiel, volontaire et gratuit. Elle vous permettra d'établir ou de rétablir la communication avec un coéquipier, un coach, un parent ou même un supportaire. N'hésitez pas à contacter l'unité de médiation citoyenne de Rouville (Marieville, Richelieu, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Rougemont) : 450-460-2825

CAB LA SEIGNEURIE DE MONNOIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'AGA de la Cabotine et du CAB La Seigneurie de Monnoir, se tiendra le 9 juin à 13h30, suite au repas communautaire, à la salle des Chevaliers de Colomb, 245, Rue Ouellette, Marieville.

VENTES À LA CABOTINE

Des ventes spontanées vous font profiter régulièrement de rabais avantageux à la Cabotine, le magasin de vêtements et d'articles usagés du CAB La Seigneurie de Monnoir, situé au 220 rue Ouellette, à Marieville.

DÎNERS COMMUNAUTAIRES

Vous êtes conviés au prochain dîner communautaire organisé par le CAB La Seigneurie de Monnoir, le jeudi 9 juin à 11h30, à la salle des Chevaliers de Colomb, 245 rue Ouellette. Veuillez confirmer votre présence, au 450-460-2825.

-30-

Source : Diane Levesque, 450 460-2825
18-04-2016

Partageons la route pour un été sans risque !

L'été est à nos portes et la venue des vélos sur les routes oblige les usagers à faire des efforts de cohabitation. Les cyclistes doivent respecter le Code de la sécurité routière en tout temps. Les automobilistes ont, eux aussi, des normes à respecter. Ils doivent s'éloigner de 1,5 mètre du vélo en le dépassant sur la route. Ces règles sont essentielles à la sécurité de tous.

Soyez courtois et bon été à tous.

Histoire de Sainte-Angèle-de-Monnoir

En janvier 1864, Mgr Joseph Larocque, évêque de Saint-Hyacinthe, donne son avis au curé de Marieville, Édouard-Joseph Crevier concernant la formation d'une paroisse à Rougemont, comprenant entre autres rangs, la Côte-Double de Sainte-Marie. Mgr Larocque lui indique entre autres, ''qu'il peut être avantageux de neutraliser l'influence protestante dans cette partie de Saint-Césaire.'' Finalement, le curé Crevier indique à l'évêque Larocque que "si les habitants de la Côte-Double signent la requête en majorité, votre Grandeur pourra y accéder".

Voici les photos des prêtres qui ont desservis la paroisse de Sainte-Angèle-de-Monnoir au temps de la chapelle, avant l'arrivée du curé Louis-Éloi Poulin en 1868 (1868-1874). J'ai trouvé ces photos à la Procure de l'Évêché de Saint-Hyacinthe et celle du curé Charles Laforce a été trouvée par M. Foisy, au séminaire de Saint-Hyacinthe. La photo du curé Laforce a paru dans le Monde Illustré le 15 août 1900.

Par : André Tétreault

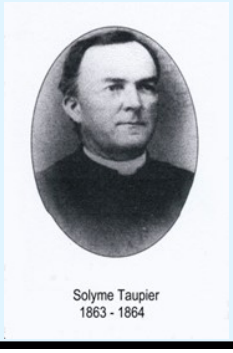

Le Québec marche pour l'Alzheimer.

Le dimanche 29 mai 2016, marchez avec nous et faites un geste digne de mémoire.

Inscrivez-vous dès aujourdh'hui
www.marchepourlalzheimer.ca

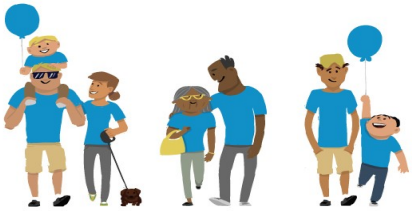

Fête nationale
Jeudi 23 juin

Au programme :

- Spectacle de Musique
- Feu d'artifice
- Défilé de chars allégoriques
- Feu de joie

Programmation complète dans le bulletin de juin

Merci aux commanditaires

CALENDRIER

mai 2016

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
8	9	10	11	12	13	14 Spinning à l'école Jeanne-Mannce Don d'arbres
15	16	17	18	19	20	21
22	23 Bureau municipal fermé	24	25	26	27	28
29 Marche pour l'Alzheimer	30	31				

juin 2016

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2 Spectacle pour enfants à l'école Jeanne-Mance	3	4
5	6	7 Rencontre d'information camp de jour	8	9 Assemblée générale annuelle de la Cabotine	10	11
12	13	14	15	16	17	18 Activité BMX

Légende :

Collecte des déchets domestiques

Collecte de matières recyclables

Bibliothèque

Collecte des résidus verts en milieu urbain

Collecte des RDD et des TIC

Séance du Conseil

Collecte de résidus volumineux